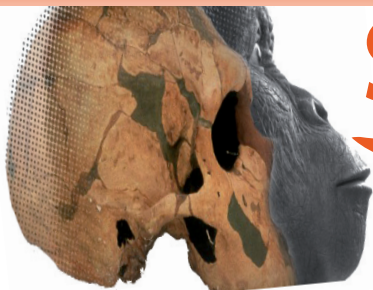




Universités & Ecoles à
consulter pour la rentrée
2016-2017. P.16

Interdiction de l'exportation de la
peau d'âne : Le ministre des
Ressources Animales et Halieutiques
donne plus de précision. P.5

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°118 du mardi 16 août 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- Jobs Campus. P.10
- De nouvelles offres de bourses. P.26

Vie des Communes

Arrondissement n°4 de la commune de Ouagadougou :
La situation toujours tumultueuse

Région du Centre



M. Anatole BONKOUNGOU, Candidat de l'ODT devant les journalistes.

BANDE ANNONCE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Suite page 1.

L'arrondissement n° 4 de la commune de Ouagadougou connaît toujours des difficultés pour l'installation de son conseil municipal. La cause, les principaux partis ayant remporté la majorité des conseillers ne s'entendent pas sur le choix de la personne qui va diriger la mairie. L'Organisation pour la démocratie et le travail (ODT), le parti qui a le plus grand nombre de conseillers dans l'arrondissement, a animé une conférence de presse ce samedi 13 août 2016 sur la situation qui y prévaut.

Le 22 mai 2016, les Burkinabè se rendaient aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux. Ces derniers ont la lourde tâche de présider aux destinées des différentes communes du pays. Après l'élection du 22 mai, les conseillers choisis dans chaque commune devraient se réunir pour choisir celui qui va diriger ladite commune, c'est-à-dire le maire. Cependant, certaines communes ont connu des difficultés quant au choix de ce dernier et d'autres jusqu'à présent sont toujours dans l'attente. C'est le cas de l'arrondissement n°4 de la commune de Ouagadougou.

Les principaux partis qui ont remporté le plus grand nombre des conseillers sont l'ODT qui a eu sept (07) conseillers et le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) avec six



Conférence de presse de l'ODT sur la situation de l'arrondissement n°4 de la ville de Ouagadougou.

(06) conseillers. Naturellement, c'est le candidat de l'ODT qui devrait être retenu comme maire de l'arrondissement. Et le choix de ce parti a porté sur la personne de Monsieur Anatole BONKOUNGOU.

Cependant, ce dernier ne fait pas l'unanimité au sein des conseillers car pour certains il est déjà élu comme député à l'Assemblée nationale et donc il ne peut plus être élu comme maire. Les partisans de cette thèse avancent l'argument du cumul de poste pour soutenir leur position.

Pourtant, selon BONKOUNGOU, principal animateur de cette conférence de presse, il ne s'agit pas d'un cumul

de poste mais plutôt de la volonté des populations de l'arrondissement de le reconduire à la tête de cette mairie. A l'entendre, il a déjà fait ses preuves durant son mandat passé, et compte toujours travailler à satisfaire cette population.

A la question de savoir s'il compte rester à l'Assemblée et laisser la mairie à un autre conseiller, sa réponse est sans équivoque : « mon objectif c'est de travailler pour le bien-être des populations de l'arrondissement n°4 qui m'ont toujours fait confiance. Et c'est en étant à la tête de cet arrondissement que je pourrai atteindre cet objectif. Le jour que cet objectif sera atteint, je quitterai la mairie ».

Si cette situation n'a pas connu de résolution, l'arrondissement risque de demeurer sous gestion d'une délégation spéciale comme c'est le cas actuellement. Mais en attendant, selon Anatole Bonkougou, des pourparlers sont en cours pour une sortie de crise.

Valentin YOUMANLI pour SCI



Les journalistes.



Première session du nouveau conseil de Zorgho

Région du Plateau Central

Le jeudi 11 août à huit heures, dans la salle de réunion, le nouveau conseil municipal a tenu sa première session de l'année 2016. Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour.

La session a débuté par le contrôle des présences. Sur les quatre-vingt et un conseillers que compte le conseil municipal de ZORGHO seuls soixante-quatorze étaient présents. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. Lecture, amendement et adoption du règlement intérieur du conseil municipal de Zorgho
2. Lecture, amendement et adoption des attributions des commissions permanentes
3. Délibérations
 - Adoption du règlement intérieur du conseil municipal de Zorgho
 - Adoption des attributions des commissions permanentes
 - Inscription des conseillers municipaux dans les commissions permanentes
4. Communications relatives à la gestion de la gare routière de ZORGHO



Une vue partielle des conseillers municipaux.



De gauche à droite Le premier adjoint M. SOUDRE G. Alassane, le maire M. T. Jacques KABORE, le Secrétaire générale de la mairie M.SANOU Ludovic.

5. Informations diverses

Le règlement intérieur et les attributions des commissions permanentes ont été lus et commentés en langue nationale mooré par le maire et adoptés à l'unanimité des conseillers présents. Le nouveau règlement intérieur du conseil municipal de Zorgho est composé de dix chapitres et compte soixante-onze articles.

Les représentants du syndicat des transporteurs ont donné une communication sur la situation de la gare routière de ZORGHO. Pour eux la gare après une pluie reste infréquentable. En plus beaucoup de transporteurs refusent de faire escale dans la gare. A en croire leurs propos, leur souhait est que la gare devienne rentable au grand bonheur de tous. Ainsi ils demandent le soutien indéfectible du conseil mu-

nicipal.

Le maire leur a fait montre de son soutien indéfectible. Aussi une commission ad hoc sera mis en place pour bien se pencher sur la question a-t-il soutenu.

Le maire a fait le bilan de sa rencontre avec le KOGLWEOGO. Selon lui les responsables de cette association ont émis le souhait de rétrocéder des animaux en divagation qu'elle détient par devers elle à la mairie de ZORGHO.

Pour cette question, le maire a suggéré une rencontre prochaine avec l'association en présence des présidents des différentes commissions pour approfondir la question.

Albert TARPAGA pour SCI



Droits des enfants au Burkina Faso : Des journalistes aptes à promouvoir leur respect

Région du Nord

Débuté le 08 août dernier à Ouahigouya, l'atelier de formation des animateurs de radio et télé partenaires de l'UNICEF, a été clôturé ce samedi 13 août 2016. C'est une initiative du Ministère de la Communication et des relations avec le Parlement et vise à renforcer les capacités de ces hommes de media sur les techniques de production d'émission, de sensibilisation sur le droit de l'enfant et de la femme.

Venus des quatre coins du pays les journalistes des media audiovisuels se disent désormais nantis de connaissances dans le domaine des droits des tous petits et aussi de la femme.

Le mariage des enfants, l'excision et les pratiques familiales élémentaires sont entre autres les modules enseignés au cours de ces six (06) jours de formations.

Il faudra entendre par pratiques familiales élémentaires le lavage des mains, l'utilisation de moustiquaires imprégnés, l'allaitement maternel exclusif, les compléments alimentaires



Mme la Secrétaire Générale du Ministère de la communication Hortense ZIDA a invité les participants à mettre à profit les connaissances acquises lors de la formation.

des enfants, le traitement des maladies diarrhéiques et la prévention de la transmission mère-enfant du VIH/SIDA.

Les différentes techniques apprises vont permettre aux participants, une fois de retour dans leur organe respectif, de réaliser des émissions de sensibilisation et de promotion des droits de ces personnes.

Aussi auront-ils à produire des magazines, des débats et autres jeux public pouvant amener les populations à prendre conscience du droit des enfants et des femmes et partant à œuvrer pour son respect.

Le formateur Jean Baptiste ILBOUDO, ancien président de l'Observatoire Burkinabè des Media (OBM) a invité les journalistes à s'approprier cette formation et à poursuivre les recherches pour impacter positivement la société en matière de protection des droits de l'enfant et de la femme au Burkina Faso.

Wendguèta pour SCI



Les participants à la formation.



Interdiction de l'exportation de la peau d'âne : Le ministre des Ressources Animales et Halieutiques donne plus de précision

Région du Centre

Le conseil des ministres en sa séance du 03 août 2016, a pris des mesures portant réglementation de l'abattage de l'espèce asine, équine, et cameline et de l'interdiction de l'exportation de leurs produits. Pour mieux éclairer l'opinion publique sur le sujet, le ministre des Ressources Animales et Halieutiques a organisé une conférence de presse le vendredi 12 août 2016 à Ouagadougou.

L'abattage des ânes en grand nombre depuis un certain temps a suscité des interrogations au sein l'opinion publique. Certains journalistes qui ont essayé de mieux comprendre cette affaire, ont vu leurs matériels confisqués par des chinois.

Le phénomène devenant de plus en plus inquiétant, le gouvernement a pris des mesures pour mettre fin à cette pratique. Selon Sommanogo KOUTOU, ministre des Ressources Animales et Halieutiques l'exportation de la peau d'âne a connu une croissance exponentielle au quatrième semestre de l'année 2015 avec l'arrivée des apothicaires chinois.

En 2015, l'exportation annuelle de la peau d'âne est estimée à 33.000. Au cours du premier semestre de l'année 2016, les services vétérinaires ont contrôlés 65 000 peaux d'ânes à l'exportation. En plus de ces exportations autorisées, un circuit parallèle s'est mis en place, celui de la fraude défiant le circuit légal. A en croire le ministre, les quantités de peaux d'ânes exportées par le circuit de la fraude sont deux fois plus importantes que le circuit officiel.

Si cette pratique continue, en fin 2016



Le Présidium.

on aura un total de 390 000 peaux d'ânes exportées soit 32 500 peaux par mois. « Au regard du nombre du cheptel asin avec un effectif réduit de femelle, cette espèce disparaîtrait du Burkina Faso d'ici fin 2019 » a laissé entendre sommanogo KOUTOU.

Des mesures pour sauver l'espèce asine (âne) au Burkina Faso Avec l'avènement du « massacre » des ânes, selon le ministre des Ressources Animales et Halieutiques, des vols d'ânes ont été enregistrés dans toutes les régions du Burkina Faso. Après abattage, la viande est abandonnée sur les lieux. Ce qui permet de conclure que c'est la peau de cette espèce qui est recherchée. Pour éviter que ces derniers ne s'en prennent à d'autres races d'animaux, le gouvernement a étendu l'interdiction à d'autres espèces.

En plus de l'espèce asine, il est également interdit d'abattre et d'exporter les espèces cameline et équine. L'application du décret du 03 août 2016 devra permettre de préserver les espèces concernées, en limitant et en

contrôlant leurs abattages ainsi que l'exportation de leurs produits. Ces mesures favoriseront un contrôle aux frontières afin que les exportateurs illégaux des asins, des camelins, des équins, soient réprimés. Cela passe par une meilleure collaboration entre les services vétérinaires, les services de douanes et les forces de défense et de sécurité.

Avec cette ruée sur la peau d'âne, les mesures du gouvernement s'avèrent nécessaires. Dans un contexte où l'on lutte pour la protection de certaines espèces en voie de disparition, il serait inacceptable que les burkinabè assistent impuissant à la disparition de l'espèce asine en fin 2019.

D'ailleurs, il convient de rappeler que l'importance socio-économique des asins, des camelins et des équins dans le monde rural reste indéniable.

M^rpempé Bernard HIEN pour SCI
mpempeb12@gmail.com



Personnes malvoyantes et aveugles de Gaoua Une assemblée générale pour faire le bilan de trois ans d'activités

Région du Sud-Ouest

L'Association Espoir des Malvoyants et Aveugles de Gaoua (AEMAG), a tenu son assemblée générale ordinaire dans la matinée du vendredi 12 août 2016 au sein de Centre de rencontre. Cette rencontre a été présidée par KAMBOU Yara Victor président de l'association, en présence des services techniques que sont les départements en charge de la santé et la solidarité nationale du Poni, des sympathisants et des membres sortis nombreux.

Créée le 20 mai 2002, l'Association Espoir des Malvoyants et Aveugles de Gaoua (AEMAG) soit quatorze ans après, compte aujourd'hui plus de cinquante (50) membres. Elle a, à travers cette assemblée générale fait le bilan de trois (3) ans d'activités.

Au cours de ce bilan une présentation des rapports d'activités et financiers a été faite. Mais bien avant le président Yara au cours de la cérémonie d'ouverture a remercié les uns et les autres pour avoir répondu à cette in-



KAMBOU Yara Victor à droite livrant son mot de bienvenue.

itation.

mis de réaliser plusieurs activités.

De ce bilan, l'on retient que plus de trente-quatre (34) millions, octroyés uniquement par le Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) ont per-

Selon KAMBOU Yara Victor, président de l'association, c'est un bilan positif qui se dégage car plusieurs activités ont pu se réaliser. Ces activités sont entre autres ; l'ouverture de plusieurs centres d'alphabétisation en braille, le suivi d'élèves handicapés visuel dans les écoles, la participation de certains des membres à près de trente (30) rencontres avec l'administration et les Organisations de la Société Civile, la formation de certains membres au montage de projets, le recrutement d'une secrétaire et d'un gardien pour sécuriser le centre.

A cela s'ajoute la réalisation d'émissions radiophoniques sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées et sur la promotion économique où une forte mobilisation a été constatée au cours de ces activités.

Suite page 7.



L'assistance s'est montrée satisfaite du bilan.



Suite page 6.



Assistance.

Mais le plus gros projet qui reste à être réalisé est la construction d'un centre d'accueil et d'hébergement grâce à des partenaires Suisses. A entendre le président Yara, le financement est bouclé et les décaissements se feront bientôt.

Ce centre verra aussi le jour grâce à la bonne volonté des autorités communales qui ont bien voulu mettre à la disposition de cette association un hectare de terrain où seront bâtis ces joyaux a poursuivi le président.

Au cours également du bilan plusieurs difficultés ont été relevées. Elles sont entre autres le manque de matériel et de personnel qualifié pour les encadrer. L'insurrection de 2014 et le coup d'Etat de 2015 ont occasionné une rareté de financement de leurs projets. Plusieurs partenaires techniques et

financiers ont suspendu leurs financements a-t-il ajouté.

Il y a aussi selon lui, une faible implication des acteurs du ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille dans leur action d'accompagnement.

En d'autre termes, les personnes malvoyantes ou aveugles subissent des traitements inhumains depuis la famille jusqu'à la société a-t-il martelé. Il lance donc un appel aux autorités administratives, coutumières, religieuses de les aider.

Après avoir fait l'inventaire des biens de l'association, le renouvellement du bureau de douze(12) membres fut fait et KAMBOU Yara Victor a été reconduit à son poste de président pour un mandat de trois(3) ans.

En plus des douze membres, deux(2) nouvelles conseillères ont été choisies pour les accompagner. Il s'agit de Hélène KAMBIRE Animatrice à la RTB2/Gaoua et Clémence Marie SOMDA Secrétaire au Lycée Bafuji de Gaoua, toutes deux à la retraite.

Aussi les frais d'adhésion et de cotisations mensuelles passent respectivement de cinq(500) francs à deux mille (2000) francs et de cent(100) francs à deux cent cinquante(250).

La relecture, l'amendement des textes organiques de l'association en ses articles 11 alinéa 6 et 7, la validation du plan d'action 2016-2018 et des informations diverses ont mis fin à cette assemblée générale.

Kissogo Abdoul Karim Ouattara



Simon Compaoré réitère le soutien du gouvernement aux FDS du Centre-Est

Région du Centre -Est



Le Ministre Simon COMPAORE fait le point de son entretien

Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure, Simon Compaoré, a échangé avec les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de la région du Centre-Est, le samedi 13 août 2016, à Tenkodogo.

A l'issue des échanges, le ministre en charge de la sécurité intérieure a fait le point de la rencontre à la presse en ces termes :

« Il s'est agi pour nous de leur apporter le soutien et les félicitations du gouvernement pour tout ce que

ces FDS font sur le terrain avec des moyens très limités.

Nous leur avons dit aussi que le gouvernement s'emploie pour que toutes les initiatives en la matière, puissent être réalisées afin de leur doter en moyens roulants et de défense.

Toute chose qui va leur permettre d'assumer leurs missions avec efficacité.

Nous avons abordés des préoccupations liées à la situation de terrorisme et leur rappeler les mesures de vigi-

lance.

Nous avons également pu noter, qu'il y a des besoins en personnel pour certain corps, et que nous allons les examiner avec diligence.

Enfin, nous avons décidé que tous ces corps réfléchissent ensemble sur un ordre d'opération avec toutes les FDS de la région pour faire un ratissage dans la zone ».

La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle du MATDSI



Annonces



Appel à candidatures pour le Concours de documentaire scientifique africain « Les Mils d'Or » Le 22 octobre 2016 à Ouagadougou.

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) en partenariat avec le Goethe-Institut et l'Association des Journalistes et Communicateurs Scientifiques du Burkina Faso (AJCS-BF), ouvre une campagne d'appel à candidatures pour la 6ème édition du concours de documentaire scientifique africain « les Mils d'Or » de Ouagadougou.

La finale de cette 6ème édition aura lieu le 22 octobre 2016 dans la salle de réunion du campus IRD-CIRAD à Ouagadougou.

Le concours du documentaire scientifique « les Mils d'Or » ambitionne de contribuer à donner du sens à la Science en faisant la promotion du film dédié aux liens entre la Recherche et les enjeux sociétaux (écologie, économie, droits humains ...).

A ce titre sont concernés les films traitant notamment :

- d'enquêtes et analyses établissant un diagnostic ou traitant de la perception d'une problématique, dont l'impact social, économique, humain est avéré ;
- de démarches de recherches, en lien avec le contexte des acteurs sociaux et techniques concernés ;
- de promotion d'initiatives professionnelles de mise en pratique de résultats de recherches.

Les films sélectionnés devront répondre en outre aux critères suivants :

- film réalisé entre 2013 et 2016,
- format numérique,
- durée : 30 minutes maximum,
- langue française ou nationale sous-titrée en français.
- résumé : 5-10 lignes maximum
- contact du réalisateur (nom et e-mail)

Le Jury appréciera les œuvres au travers des critères suivants, sans exclusive de propositions complémentaires qu'il pourra juger opportun dans le cadre de l'édition 2016 :

- Pertinence du thème :
- Au plan scientifique, par rapport à l'actualité et à la validité technique du propos ;
- Au plan de l'enjeu (social, géographique, économique, politique)

- Qualité du message :

- Clarté du message et rigueur de son énoncé
- Objectivité scientifique

- Qualité professionnelle et artistique du film :

Prises de vues, son, montage.

Le Lauréat recevra un trophée de l'IRD.

La date limite de réception des films est fixée au 7 octobre 2016 à 17h30.

Les films en compétition seront reçus à l'IRD tous les jours ouvrables sur support DVD ou Blu-Ray Disc.

Contacts :

Bérénice Ouattara, centre IRD de Ouagadougou, Burkina Faso.

688, avenue du Pr Joseph Ki-Zerbo

01 BP 182 Ouagadougou 01

E-mail : com.burkina@ird.fr

Tél : (226) 50 30 67 37 ou 39

Sciences-Campus Info

OFFRE SPECIALE AUX UNIVERSITES, LYCEES ET ECOLES SUPERIEURES

En prélude à la rentrée scolaire et académique 2016-2017, le magazine universitaire vous propose un package pour la circonstance vous permettant de mieux faire connaître votre établissement et ses offres de formations.

Le package comprend la diffusion de votre annonce, communiqué ou affiche sur une page entière du quotidien numérique pendant 30 jours donc sur 30 numéros, la rédaction d'une page dédiée à l'établissement sur le site web, l'affichage du logo, le nom de l'établissement et le lien vers votre site web pendant 30 jours, le partage du lien de la page dédiée à votre établissement sur Facebook pendant 30 jours.

L'audience de Sciences-Campus Info est votre cible recherchée que vous pourrez toucher directement à travers ce package soit plus de 100.000 téléchargements du quotidien numérique à chaque numéro, environ 162.000 personnes sur Facebook et plusieurs milliers de contacts direct des parents et bacheliers 2016 dans le newsletter collectés sur tout le territoire national.

NB : le cout du package est de 150.000 FCFA pour un mois

Contactez-nous : tél. : 00226 76 60 97 21/ 00226 72 08 03/ 00226 72 07 20 /

Email : ac@sc-mail.info / Au siège sur le boulevard des Tang Soaba à 500 mètres du SIAO



Avis de recrutement

Poste : CONSULTANT INTERNATIONAL

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Economie, Commerce et Administration des Entreprises

Niveau(x): BAC+4, BAC+5

Expérience: Minimum 7 ans

Lieu: Côte d'Ivoire

Date de publication: 10/08/2016

Date limite: 09/09/2016

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR INDUSTRIEL (PARCSI)

Recrute

pour la création d'un Centre d'Appui à la Compétitivité et au Développement des Industries agroalimentaires (CACDI)

UN CONSULTANT INTERNATIONAL

Numéro de l'avis : 003/PARCSI/2016

• Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu du Fonds Africain de Développement, dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI), un Don d'un montant de dix millions (10.000.000) d'unités de compte (UC). Une partie du montant de ce don sera utilisée pour la rémunération des prestations de service du Consultant individuel expert international pour la création d'un Centre d'Appui à la Compétitivité et au Développement des Industries agroalimentaires (CACDI).

• Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des Consultants individuels intervenant dans le domaine de la mise en place du CACDI agroalimentaire,
• La mission se déroulera sur une durée maximum de 2 ans.

Description des tâches

Sous la supervision du Coordonnateur, le Consultant individuel expert international aura pour mission principale d'assister le Ministère de l'In-

dustrie et des Mines dans la conduite du projet de mise en place du CACDI agroalimentaire sur la base des recommandations de l'étude de faisabilité. A cet égard, il sera chargé, notamment de

- l'élaboration d'un plan d'actions de mise en place du CACDI AA sur la base des résultats de l'étude de faisabilité ;
- l'élaboration des TDR pour le recrutement des consultants individuels (Equipements, Bâtiment, Financement et Textes réglementaires)
- l'appui au processus de recrutement des consultants individuels ,
- la supervision des interventions des consultants individuels
- la définition du plan de hiérarchisation des investissements matériels sur la base des propositions des différents consultants
- individuels
- la mobilisation des ressources financières
- la conduite du projet ,
- suivre et évaluer les actions de mise en place du CACDI AA

5. Qualifications et aptitudes requises

Le consultant devra présenter le profil ci-après

- être titulaire d'un diplôme supérieur en Ingénierie industrielle. Economie, Gestion des projets. Administration des entreprises ou domaines connexes (minimum Bac + 5) ,
- avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans la conduite de projets d'infrastructures économiques. industrielles ou professionnels similaires ;
- avoir de bonnes capacités de communication et apte à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et multisecteur.
- avoir une bonne connaissance de la conduite des projets de Partenariat Public-Privé
- avoir une connaissance de l'environnement industriel de la Côte d'Ivoire serait un atout majeur
- avoir une expérience dans la gestion

d'une unité industrielle notamment agroalimentaire serait un atout.

- maîtriser parfaitement le français (langue de travail en Côte d'Ivoire aussi bien à l'oral qu'à l'écrit). Une bonne connaissance des autres langues. notamment l'anglais, serait un atout
- justifier d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word Excel. Power Point)

6. Le Ministère de l'industrie et des Mines. à travers l'Unité de Gestion du Projet, invite les candidats éligibles à fournir leur Curriculum Vitae (CV) comportant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et expériences pertinentes pour fournir ces services, les copies de leurs diplômes, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois et un certificat médical datant de moins de trois (3) mois.

6. Le Ministère de l'industrie et des Mines. à travers l'Unité de Gestion du Projet, invite les candidats éligibles à fournir leur Curriculum Vitae (CV) comportant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et expériences pertinentes pour fournir ces services, les copies de leurs diplômes, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois et un certificat médical datant de moins de trois (3) mois.

7. Les entités d'éligibilité l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants » de la Banque Africaine de développement (édition de mai 2009, révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

8. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à redresse Indiquée ci-dessous aux heures suivantes ou en faisant une demande par e-mail du lundi au vendredi de 07h30mn à 12h30mn et de 14h30mn à 16h30mn (heure locale). Les TOR de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés auprès de l'Unité de gestion du projet au Ministère de l'Industrie et des Mines ou envoyés par courrier aux consultants intéressés

8. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à redresse Indiquée ci-dessous aux heures suivantes ou en faisant une demande par e-mail du lundi au vendredi de 07h30mn à 12h30mn et de 14h30mn à 16h30mn (heure locale). Les TOR de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés auprès de l'Unité de gestion du projet au Ministère de l'Industrie et des Mines ou envoyés par courrier aux consultants intéressés

Suite page 11.



Jobs Campus

Suite page 10.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies en un exemplaire placé dans une enveloppe portant clairement la mention

: Recrutement d'un Consultant International pour l'appui à la créa-

tion du CACDI Agro-Alimentaire: A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis et doivent être déposées sous pli fermé ou par errai: à l'adresse suivante. au plus tard 9 septembre 2016 à 10 h 00 précises, heure locale

10. Coordination du projet PARUS
Ministère de l'Industrie et des Mines, Immeuble les Harmonies II - Abidjan-Plateau • Téléphone : 20 21 64 78 faeadrien@yahoo.fr



Avis de recrutement

Poste : EXPERT EN FINANCEMENT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Economie, Finances/ Comptabilité

Niveau(x): BAC+3, BAC+4, BAC+5

Expérience: Minimum 10 ans

Lieu: Côte d'Ivoire

Date de publication: 10/08/2016

Date limite: 09/09/2016

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR INDUSTRIEL (PARCSI)

RECRUTE

UN EXPERT EN FINANCEMENT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Numéro de l'avis : 002/
PARCSI/2016

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu du Fonds Africain de Développement, dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI), un Don d'un montant de dix millions (10.000.000) d'unités de compte (UC). Une partie du montant de ce don sera utilisée pour la rémunération des prestations de service d'un Expert en financement des entreprises industrielles pour le compte de l'Agence pour le Développement et la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ADCI).

2. Le présent avis d'appel à mani-

festation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants individuels intervenant dans le domaine du financement des entreprises industrielles pour faire partie de la liste restreinte, dans le cadre de la consultation relative au recrutement d'un Expert en financement des entreprises industrielles.

3. La durée du contrat est de deux ans, renouvelables, avec une période d'essai de trois mois. .

4. 4. Description des tâches :

Sous la supervision du Directeur Général de l'ADCI, l'Expert en financement des entreprises industrielles aura la responsabilité des activités d'appui direct aux entreprises accompagnées pour l'accès au financement.

A ce titre, il sera chargé de:

- Aider au développement des relations institutionnelles avec les banques, fonds et investisseurs institutionnels, en vue de faciliter l'accès au financement pour les entreprises accompagnées ;
- Accompagner les entreprises pour l'accès au financement ;
- Accompagner les entreprises à restructurer ;
- Aider à la gestion efficiente des ressources financières de l'ADCI et assister le Directeur Général dans la recherche de partenariats financiers en vue de l'atteinte des objectifs de la société dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises industrielles ;
- Assurer le suivi de l'exécution des

activités de facilitation de l'accès au financement de la composante 1 : appuis directs aux entreprises.

5. Qualifications et aptitudes requises :

- Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur en Gestion économique et financière, option finance d'entreprises, et au moins 10 années d'expérience professionnelle pertinente.
- Comprendre la problématique et les enjeux liés au développement du secteur privé en général et des PME en particulier ;
- Disposer d'une bonne expérience des relations avec les banques et les organismes internationaux au développement ;
- Etre capable d'encadrer / coacher des experts qui conduiront des missions en entreprise, sur des questions financières ;
- Appuyer le Responsable Financier et le Comptable de l'ADCI et être l'interface du Commissaire aux comptes ;
- Avoir occupé un poste de responsabilité dans le domaine de l'accompagnement des entreprises privées ; g. Etre proactif, rigoureux, méthodique et avoir d'excellentes qualités relationnelles.

1. Le Ministère de l'Industrie et des Mines, à travers l'Unité de Gestion du Projet, invite les candidats éligibles à fournir leur Curriculum Vitae (CV) comportant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et expériences
Suite page 12.



Suite page 11.

pertinentes pour fournir ces services, les copies de leurs diplômes, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois et un certificat médical datant de moins de trois (3) mois.

2. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants » de la Banque Africaine de développement (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse :

<http://www.afdb.org>.

3. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes ou en faisant une demande par e-mail : du lundi au vendredi de 07h30mn à 12h30mn et de 14h30mn à 16h30mn (heure locale). Les TDR de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés auprès de l'Unité de gestion du projet au Ministère de l'Industrie et des Mines ou envoyés par courriel aux consultants intéressés.

4. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies en un exemplaire

placé dans une enveloppe portant clairement la mention «recrutement d'un Expert en Financement des Entreprises Industrielles : A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis» et doivent être déposées sous pli fermé ou par email à l'adresse suivante le 9 septembre 2016 à 10h00 précises, heure locale.

10. Coordination du projet PARCSI: Ministère de l'Industrie et des Mines, Immeuble les Harmonies II -Abidjan-Plateau

Téléphone : 20 21 64 78 ; fae-adrien@yahoo.fr



Avis de recrutement

Poste : COMPTABLE

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Finances/Comptabilité

Niveau(x): BAC+4

Expérience: 4 ans

Lieu: Côte d'Ivoire

Date de publication: 09/08/2016

Date limite: 30/09/2016

EGBF

recrute

COMPTABLE

Description du poste

Contribue à la tenue de la comptabilité de l'entreprise afin d'en garantir l'équilibre et la conformité avec la législation et les règles en vigueur.

Analyse prospective financière

Profil du poste

Profil pour ce poste

- Gestion de l'ensemble des opérations comptables
- Analyse des comptes débits et crédits
- Gestion de la paie des agents
- Gestion des dossiers (clients)
- Traitement des documents financiers (factures/frais/extraits bancaires/relevés de compte)
- Saisie des factures fournisseurs et des écritures de banques
- Rapprochement bancaire et lettrage

- Réalisation de divers travaux financiers

- Reporting/tableau de bord/secrétariat/classement

Dossiers de candidature

Les candidatures devront envoyer leur candidature au mail suivant :info@egbf.ci

Les document à fournir

- D'une copie de la Carte Nationale d'Identité
- D'une copie du Permis de Conduire
- D'une copie de l'acte de Naissance
- D'un Curriculum Vitae
- D'une Lettre de Motivation
- D'un extrait de casier judiciaire



Avis de recrutement

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Médecine/Santé

Niveau(x): BAC+2

Expérience:

Lieu: SOUBRE

Date de publication: 08/08/2016

Date limite: 16/08/2016

ONG ORASUR

RECRUTE

01 INFIRMIER

Description du poste

L'ONG ORASUR (Organisation pour l'Assistance Sanitaire en Zone

Urbaine et Rurale) a une mission d'ordre social et humanitaire. Elle milite résolument pour le bien-être des populations et est disposée à les guider à avoir des attitudes préventives vis-à-vis des IST/VIH/sida et à apporter des soins et soutien aux PVVIH et leurs familles.

Dans le cadre du programme santé et spécialement dans la lutte contre les IST/ VIH-SIDA, ORASUR recrute sur le projet IMPACT-CI financé

par Heartland Alliance International avec l'appui financier de CDC PEP-FAR 01 infirmier basé à SOUBRE

DESCRIPTION DE L'INFIRMIER

DESCRIPTION DE POSTE

Titre du poste: Infirmier

Lieu de travail: SOUBRE

Suite page 13.



Jobs Campus

Suite page 12.

Supérieur hiérarchique: Médecin
Durée du contrat 07 MOIS renouvelable

Objet du poste :

Assurer la prise en charge médicale des clients (PHV) au niveau des IST/VIH/SIDA du projet « IMPACT-CI ».

Tâches et Responsabilités

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le candidat retenu exercera la fonction d'Infirmier dudit projet.

L'Infirmier aura pour tâches :

- Assister le Médecin dans tous les aspects de la prévention et la prise en charge des IST/VIH des Populations Clé (PS, MSM, Partenaires stables);
- Délivrer des services de conseil et de consultations des clients Populations Clé à la clinique et dans la communauté ;
- Contribuer au recueil, à l'exploitation et la diffusion des données statistiques (rapports d'activités médicales)
- Délivrer des services pour la prise en charge des infections sexuellement transmissibles selon l'algorithme national de prise en charge des IST à la clinique et dans la communauté ;
- Délivrer des services de prise en

charge médicale des survivants dans le cadre des VGB ;

- Participer activement au Système de Référence et Contre Référence des Populations Clé dépistées positives au VIH du projet ;
- Assurer la prise en charge des clients référés de la communauté à la clinique ;
- Participer aux réunions de coordination de l'organisation ;
- Assurer toute autre activité médicale en direction des Populations Clé qui lui confiera la hiérarchie.

Profil pour ce poste

Qualifications

- Diplôme d'infirmier d'Etat

Expérience

- Délivrance des Services prévention et la prise en charge des IST/VIH en direction des Populations Clé (PS, MSM) et leurs partenaires stables
- Expérience en matière de prise en charge des IST/VIH/SIDA dans une organisation.
- Expérience en matière de prise en charge des survivants des cas de VBG
- Connaissance des projets communautaires (ONG / OBC)

Qualités Personnelles

- Travail sous pression
- Respect de la confidentialité

- Rigueur
 - Bonne présentation
 - Amabilité, courtoisie
 - Sens de l'initiative
 - Disponibilité
 - Bonne écoute et attentionné
 - Travail en équipe
 - connaissance de langue étrangère (anglais) serait un avantage
 - Connaissances informatiques
 - Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et PowerPoint)
- Dossiers de candidature

COMMENT POSTULER

Le dossier de Candidature comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation à transmettre par E-mail à l'adresse ci-dessous en indiquant comme titre de l'email « CANDIDATURE AU POSTE DE L'INFIRMIER »

Le dossier devra être déposé au plus tard le 16 août 2016

Il devra contenir :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation
- Une copie des diplômes

• E mail : ongorasurrecruitment2016@gmail.com

• Cel : 48 83 20 89 / 07 75 47 31

NB : Seuls les candidats retenus seront contactés.

Poste : SUPERVISEUR

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Aide soignant, Médecine/Santé, Sciences sociales

Niveau(x): CM2

Expérience: 1 ans

Lieu: SOUBRE

Date de publication: 08/08/2016

Date limite: 22/08/2016

ONG ORASUR

RECRUTE

02 SUPERVISEURS

Description du poste

L'ONG ORASUR (Organisation pour l'Assistance Sanitaire en Zone



Avis de recrutement

Urbaine et Rurale) a une mission d'ordre social et humanitaire. Elle milite résolument pour le bien-être des populations et est disposée à les guider à avoir des attitudes préventives vis-à-vis des IST/VIH/sida et à apporter des soins et soutien aux PVVIH et leurs familles.

Dans le cadre du programme santé et spécialement dans la lutte contre les IST/VIH-SIDA, ORASUR recrute sur le projet IMPACT-CI financé par Heartland Alliance International avec l'appui financier de CDC PEPFAR

02 superviseur basé à SOUBRE

Profil du poste

Rôles des superviseurs

- Participer au choix des EP
- Mettre à jour la cartographie des sites de rencontre des populations clés
- Elaborer et mettre à jour la cartographie des points d'accès aux condoms,
- Planifier et valider les programmes d'activités de communication pour le changement de comportement à la clinique et dans la communauté
- Planifier et valider les programmes d'activités de conseil et dépistage

Suite page 14.



Jobs Campus

Suite page 13.

- Elaborer le programme de suivi et de supervision des EP
- Effectuer le suivi des activités et la supervision des EP pour la CCC et le dépistage
- Elaborer le rapport de suivi et de supervision avec des recommandations claires et un plan de mise en œuvre et de suivi des recommandations.
- Assurer le renforcement des capacités des EP de façon continue
- Vérifier et valider les fiches d'activités
- Veiller à ce que les codes soient attribués à la population cible pour une meilleure prise en charge et un meilleur suivi
- Veiller à ce que les préservatifs, gels lubrifiants et tout autre gadget soit disponible et distribué gratuitement

- Aider à la saisie des données
 - Participer à la rédaction des rapports d'activité du projet en faisant la compilation des données recueillies par les EP sous sa responsabilité
 - S'assurer que les registres communautaires sont bien renseignés
 - Evaluer la performance des EP
- Critères de sélection des superviseurs
- Savoir lire et écrire
 - Avoir été EP expérimenté ou avoir une bonne expérience du milieu
 - Ne pas porter de jugement
 - Etre un modèle pour les EP
 - Faire preuve de confidentialité
 - Faire preuve de leadership

Dossiers de candidature

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Minimum 1 an en tant que conseiller communautaire

COMMENT POSTULER

Le dossier devra être déposé au plus tard le 16 août 2016 à 16 heures. Il devra contenir :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation

Le dossier de Candidature comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation a transmettre par E-mail à l'adresse ci-dessous en indiquant comme titre de l'email « CANDIDATURE AU POSTE DE SUPERVISEUR » .

- E mail : ongorasurrecrutement2016@gmail.com
- Cel : 48 83 20 89 / 07754731

NB : Seuls les candidats retenus seront contactés.



Avis de recrutement

Poste : Coordinateur Logistique (H / F) Nigeria - Maiduguri / Abuja

Description

Depuis plus de 30 ans, Médecins du Monde, une organisation médicale campagne engagée à la solidarité internationale, a pris soin des populations les plus vulnérables à la maison et à l'étranger. Il a continué à mettre en évidence les obstacles qui existent dans l'accès aux soins de santé et a obtenu des améliorations durables dans les politiques de la santé pour tous.

Ceux qui travaillent pour cette organisation indépendante ne dispensent pas uniquement les soins et le traitement, mais condamnent les violations de la dignité humaine et des droits et de lutter pour améliorer les choses pour les populations vivant dans des situations précaires. MdM travaille actuellement dans 40 pays sur tous les continents où il se concentre sur 4 domaines prioritaires: prendre soin de la santé des migrants et des per-

sonnes déplacées, la promotion de la santé sexuelle et reproductive, la lutte contre le VIH et de réduire les dommages et les risques associés à la consommation de drogues, les crises et les conflits.

Au Nigeria, la violence dans le nord a provoqué des déplacements massifs et au mouvement en même temps restreint: il a perturbé les approvisionnements alimentaires, sérieusement entravé l'accès aux services de base, et des activités agricoles limitées.

Les personnes touchées par la violence dans l'Adamaoua, Borno et Yobe, et voisin de Bauchi, Taraba, et les Etats de Gombe ont un besoin urgent de protection, des abris, de la nourriture, et l'accès aux services de santé et l'éducation.

MdM commence une intervention d'urgence à cette crise, dans l'état de Borno et cherche des ressources humaines expérimentés pour se joindre

à son équipe sur le terrain dans les prochaines semaines.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS:

Sous la supervision du coordonnateur général, vous dirigera l'élaboration de la stratégie de la logistique du programme de pays et d'assurer sa mise en œuvre en temps opportun.

Vous définissez et mettre en œuvre les outils logistiques, le processus logistique et être le responsable de toutes les communications liées à des questions de logistique avec le bureau.

Plus précisément, vous serez en charge de:

- La chaîne d'approvisionnement et l'approvisionnement
- La direction de l'équipe
- La sécurité
- Les réunions, de représentation et de rapports

Suite page 15.



Jobs Campus

Suite page 14.

CONDITIONS D'EMPLOI:

Statut: Employé
Contrat: Contrat à durée déterminée
Durée: 3 mois
affichage unique

COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE NÉCESSAIRES:

Expérience de travail dans des environnements difficiles
Capable de travailler en cas d'urgence, de mettre en place une base de logistique et de mettre en place une opération de compétences techniques en matière de sécurité, la chaîne d'approvisionnement, stocks, gestion de l'équipe, l'informatique, la réhabilitation et le

logement

Expérience en réadaptation
Capable d'écouter et de partager les décisions ainsi que de prendre des décisions efficaces en fonction du contexte de flexibilité, la réactivité, l'anticipation et la capacité d'adaptation
Bonne écriture et les compétences de communication
Langues: anglais, français un atout
Vous êtes engagé aux valeurs de MdM en tant qu'organisation et motivé par sa non-statutaire, le modèle NFP.

APPLICATIONS DE TÉLÉPHONE NE SERONT PAS ADMIS

Médecins du Monde se réserve le

droit de combler le poste vacant avant la date de clôture des candidatures.

MdM se lève pour l'intégration des personnes handicapées et de lutte contre la discrimination.

Ville Maiduguri / Abuja

Fonctions: Coordination, Gestion de projet

Activités: Santé

Pays: Afrique, Nigeria

Contrat CDD

Documents à envoyer

CV et lettre de motivation

Postuler en ligne https://mdm.profilsearch.com/recrute/intranet/fo_annonce_voir.php?id=1706&idpartenaire=127

Date de fin de validité 30/11/2016



Avis de recrutement

Poste : COMMERCIAL DE TERRAIN

Type d'offre : Stage

Métier(s): Commerce/Ventes

Niveau(x): Troisième, BEP, BEPC, Seconde, Première, Terminale, BT, BAC

Expérience:

Lieu: Yopougon Ananeraie

Date de publication: 10/08/2016

Date limite: 22/08/2016

- VERITAS SYSTEMS AND TECHNOLOGIES RECRUTE

COMMERCIAL DE TERRAIN

• Description du poste

• Commerciaux de terrains pour la promotion de nos cartes d'épargnes. Nous recherchons des candidates rigoureuses, dynamiques et motivées ayant le contact facile.

Déposez CV, photo et demande manuscrite au Pressing VERITAS, YOPOUGON Ananeraie, carrefour VERITAS, immeuble BOUAFLE.
Tél. : 23 51 32 93.

• Profil du poste

• Nous recherchons des candidates

rigoureuses, dynamiques et motivées ayant le contact facile.

Rémunération :

- 20.000 FCFA pendant la période d'essai.
- 30.000 F CFA/mois pendant un CDD de 2 mois

• Dossiers de candidature

• Déposez CV, photo et demande manuscrite au Pressing VERITAS, YOPOUGON Ananeraie, carrefour VERITAS, immeuble BOUAFLE.

Tél. : 23 51 32 93.



Avis de recrutement

Poste : 5 STAGIAIRES COMMERCIAUX BUSINESS

Type d'offre : Stage

Métier(s): Communication, Commerce/Ventes

Niveau(x): BAC+2

Expérience:

Lieu: Abidjan

Date de publication: 10/08/2016

Date limite: 22/08/2016

- **MOOBICOM CI, ENTREPRISE DE MARKETING OPERATIONNEL**

Recrute

5 STAGIAIRES COMMERCIAL BU-

SINESS

• Description du poste

5 STAGIAIRES COMMERCIAL BUSINESS pour la vente de nos services
PRIME DE STAGE: 50.000 FCFA

• Profil du poste

• Profil :

BAC +2 GESTION COMMERCIALE
Etre a yopougon ; cocody ou Abidjan sud

Vous avez comme atouts :

- Un excellent sens du relationnel
- Autonomie et sens de l'initiative,

• Bonne présentation, disponibilité,
• Un sens de la rigueur, de l'organisation, une bonne capacité à communiquer et de vente.

• Dossiers de candidature

• Envoyez votre candidature (CV + Admissibilité et lettre de motivation) à l'adresse suivante : morelcoaching@gmail.com

www.yopougon.biz , www.cocody.biz
www.moobicom.com www.moobicom.com/job



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)

Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso (UUB)

Ecole Supérieure Polytechnique de Kaya (ESPK)



OFFRES DE FORMATIONS



1. Filières techniques professionnelles :

- ▶ Génie Civil, Option Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
- ▶ Génie Electrique et Informatique Industrielle, Options Réseaux Electriques et Energies Renouvelables (REER), Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT) ;
- ▶ Génie Hydraulique Rural, Option Systèmes Irrigués (SI)

Niveau d'entrée :

- Bac C-D-E-F2-F3-F4 et Bac Pro (1ère année)
- DUT – BTS ou équivalent (année de Licence) ;

2. Filières commerciales :

- Finance/Comptabilité ;
- Marketing et Gestion Commerciale

Niveau d'entrée : Bac A - C-D-E-G1-G2 + Bac Pro

Diplômes délivrés : DUT et Licence Professionnelle

Ces filières sont également ouvertes aux professionnels. En cas de besoin, prendre attache avec la direction des études :

71 69 30 15 / 78 85 44 03/71282980/78968170

Inscriptions pour toutes les classes de la 1ère à la 3ème année de licence : à partir du 1er juillet 2016 de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi

Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2016

Si option Internat : 72 chambres individuelles et de 29 chambres doubles

Programme de la rentrée :

- Jeudi 29 septembre 2016 : rentrée des internes
- Vendredi 30 septembre – samedi 1er octobre 2016 : session de rentrée pour tous
- Lundi 03 Octobre 2016 : Début des cours

Contacts pour tout renseignement :

24 45 22 22/24 45 23 23/70 42 81 29/78 44 27 29/61 84 69 09/78 85 44 03

e-mails : gregbalma81@gmail.com ; majojya@gmail.com ; loyaraviniyves@gmail.com

- Site web ESPK: www.espkaya.com



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

..... Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*

Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01

Tél. : 00226 20954746

Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

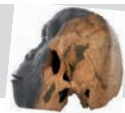
Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /

Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/ +226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : [iscforum](https://www.skype.com)



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

Du 13 au 20 août 2016

GROUPE 2

AEROPORT	22625314222	KOULOUBA	22625311918
AMARO	22625343328	MARTIN	22625508459
AR RAHMA	22625350986	METEBA	22625335333
AUGUSTINE	22625376100	NAYYIRA	22625481841
BARK WENDE	22625408590	NEIMA	22625355682
CITE AN	22625331966	NEMADIS	22625373041
BOULMIUGOU	22625431268	PROGRES	22625430162
DAPOYA	22625313201	PROVIDENCE	22625318648
DELWINDE	22625367280	ROOD WOOKO	22625308890
FLAYIRI	22625407344	SCHIFFEY	22625402742
FASO	22625381929	SIGRI	22625412148
HAMDALAYE	22625343694	SUD	22625384282
HEERA	22625316610	TALBA	22625362225
JABNEEL	22625447870	TANKO	22625351557
JOURDAIN	22625360686	UNIVERS	2625419965
KARPALA	22651292503	WATI	22625260053
		YOBI	22625311630

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélvwendé Hervé Roamba
- Bernard M' Pempé Hien

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poüda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA
Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Test d'entrée en 1ère année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnel, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1er septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO www.univ-ouaga.bf.

Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

^{/kk}
**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Recrutement en 1ère année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1ère année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

d) Epreuves

Le concours comporte :

Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie: Coefficient : 1

3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

4) Informations générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



Annonces

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/4 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERHCE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTI-
NUE

Tél. : 25 40 94 04

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



N° 2016- /MESRSI/SG/UO2/P/IUFIC

APPEL A CANDIDATURES Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Master professionnel en Droit Pénal et Sciences Crimi- nelles (Master 2)

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Master professionnel en Droit Pénal et Sciences criminelles, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master professionnel en Droit Pénal et Sciences Criminelles a pour objectif de développer chez les étudiants une maîtrise théorique mais aussi une sensibilité pratique du droit pénal et de permettre à certains professionnels d'approfondir leurs pratiques.

Il est également une source de recyclage pour certains praticiens du droit pénal (avocats, magistrats, gendarmes, policiers, douaniers, etc.).

Modules de formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle combine des enseignements théoriques, (dispensés par des universitaires africains et européens) et pratiques (séminaires donnés par des professionnels).

Conditions d'accès à la formation

Le Master professionnel Droit Pénal et Sciences Criminelles est un diplôme juridique. L'étudiant doit par conséquent obligatoirement avoir suivi les matières de droit pénal (Général et Spécial) et de procédure pénale au cours de ses années de licence, maîtrise ou M1.

- Etre titulaire d'une maîtrise ou d'un Master 1 en sciences juridiques reconnu par le CAMES.

Les commissaires de police diplômés de l'académie nationale de police du Burkina Faso, titulaires d'une maîtrise universitaire autre que juridique et reconnue par le CAMES, sont admis en équivalence en deuxième année du master.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Les débouchés

Les débouchés des produits sont :

- Les professions dites réglementées (avocats, notaires, huissiers de justice, commissaires-priseurs) ;
- Agence de contrôle de l'Etat ;
- Agent judiciaire de l'Etat ;
- Juriste conseil d'entreprise ;
- Justice internationale (TPI, CPI) ;
- Organisations de défenses des droits de l'Homme.

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.
 - Frais de formation : 1.200.000 f CFA payables en deux tranches.
 - 1ère tranche : 700.000 f CFA avant le 30 novembre 2016
 - 2ème tranche : 500.000 f CFA au plus tard le 28 février 2017
- Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du

1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la maîtrise ou au M1 ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.
- Un protocole de recherche précisant clairement le thème indicatif de mémoire envisagé.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Entretien : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscription administrative : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 31 juillet 2017
- Dépôt des mémoires : 30 octobre 2017
- Soutenance des mémoires : novembre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

**Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tél. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRS/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises (M2)

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises a pour objectif de :

- Favoriser l'acquisition et l'approfondissement des bases fondamentales du droit des affaires et l'acquisition des méthodes de travail et d'un savoir faire technique qui soit de nature à permettre au futur juriste professionnel (avocat ou juriste d'entreprise) d'assurer lui-même l'actualisation et l'évolution de ses connaissances tout au long de sa vie professionnelle.
- Adapter les méthodes pédagogiques à chaque spécialité, centrées sur les méthodes de rédaction et d'argumentation (rédaction de clauses contractuelles, notes de synthèse, consultations juridiques, plaidoiries), la maîtrise des différents types de contentieux, la recherche documentaire.

- Préparer aux métiers de juriste d'entreprise ou de conseil en droit des affaires, avec une ambition : «améliorer la performance juridique de l'entreprise».

Modules de formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir.

Les enseignements sont assurés par des professeurs de rang magistral ou des spécialistes réputés, avec leurs assistants, et provenant aussi bien des universités que des milieux professionnels.

Conditions d'accès à la formation

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprise est un diplôme juridique. L'étudiant doit être titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Ouaga II, de toute autre université, ou d'un titre jugé équivalent.

Une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une entreprise publique ou privée serait un atout.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

- Frais de formation : 1.200.000 f CFA payables en deux tranches.
 - 1ère tranche : 700.000 f CFA avant le 30 novembre 2016
 - 2ème tranche : 500.000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature

adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la maîtrise ou au M1 ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.
- Un protocole de recherche précisant clairement le thème indicatif du rapport envisagé.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscription administrative : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 31 juillet 2017
- Dépôt des rapports : 30 octobre 2017
- Soutenance des rapports : novembre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

**Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**

**Pr François de Charles OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques**



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Université Senghor

Master 2 «Droit et Politiques de l'environnement »

Master international de l'Université Senghor (Egypte) et de l'Université OUAGA II (Burkina Faso)

Le Président de l'Université OUAGA II et le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie informent le public du recrutement de la troisième promotion d'étudiants du Master 2 « Droit et Politiques de l'Environnement » organisé à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce master 2, organisé en partenariat et en codiplomation par les deux universités, se veut pratique, opérationnel et vise à former des praticiens de haut niveau pour une meilleure mise en œuvre des politiques et des législations en matière d'environnement dans les pays africains.

Le programme est réservé aux titulaires d'un diplôme de maîtrise ou de master en droit ou science politique délivré par une institution reconnue (Etat, CAMES...).

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formations initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

• **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**

• **Début de cours : 11 janvier 2017**

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016

Date limite de paiement (2ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016

Date limite de paiement (3ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les ressortissants hors zone UEMOA, le 15 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

IUFIC : (00226) 25 40 94 04

Renseignement : iufic@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur adjoint : ital@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Rectorat

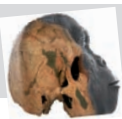
Tel (203) 48 43 504 ou 48 43 374

Fax : (203) 48 43 479

Courriel : info@usenghor-francophonie.org

Direction de la Décentralisation, des Campus Senghor et des Partenariats

jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMA-
TION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES



Le Ministre

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016- 000677/MESRSI /SG/CIOSPB/
DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 2nd cycle en Afrique

Objet : Informations relatives aux bourses nationales de 2nd cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 2nd cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis a l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/ MESSRS /MEF/MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 2nd cycle sont attribuées, dans la limite du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un BTS, d'un DTS, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'un DUT ou d'une licence, avec au moins la mention « assez bien »,
- Avoir 26 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et de correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Toute demande de bourse de 2nd cycle doit recueillir l'avis de l'université du postulant avant l'examen du dossier par la commission nationale des bourses d'études et des stages (CNBES)

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée a 200f CFA (timbre fiscal) adressée a monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation. Cette demande doit porter sur sa troisième page, les avis des supérieurs hiérarchiques (Chef de département, Directeur d'UFR , d'Institut ou d'Ecole, Président d'Université) du postulant et la décision du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sur

la quatrième page ;

- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité burkinabè
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestation des diplômes) :
- Du baccalauréat, du DUT/DTS /BTS, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- Des relevés de notes des deux (02) OU trois à (03) dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de motivation

IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant du diplôme de DUT/ DTS BTS, de licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES)

Les Candidats déjà titulaires de la maitrise ne sont pas éligibles à la bourse nationale de second cycle.

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016.

P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice



Le Ministre

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016-000678-MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 3e cycle en Afrique

Objet : informations relatives aux bourses
nationales de 3e cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 3e Cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis à l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/MESSRS/MEF/MF-PRE/MJE du 30decembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement.

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 3e cycle sont attribuées, dans les limites du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une maîtrise ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant de l'ancien système ou d'un master il de recherche ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants s relevant du système LMD ;
- Avoir 28 ans au plus

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et ne correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbre a 200F CFA timbre fiscal adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation.
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité burkinabè ;

- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) de la maîtrise ou du master II ou son équivalent ;
- Les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (02) Pages minimum à cinq (05) cinq pages maximum ;
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de 1er ou de 2nd cycle en dehors du Burkina Faso ;
- Une lettre de motivation ;

Les candidats titulaires d'un master professionnel, d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur de conception ne sont pas éligibles à la bourse nationale de 3e cycle.

Il est de rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la complétion que les candidats remplissant les conditions et disposant de la maîtrise ou du master II de recherche ou son équivalent au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES).

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016

**P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**



Annonces

Sciences-Campus Info

Quotidien numérique

Actualité générale et spécifique

Téléchargeable 7/7 jours; du lundi au dimanche.

Science - Université - Education - Politique - Société - Economie

- L'actualité générale en continue des 45 provinces du Burkina
- L'actualité des Centres de recherche
- L'actualité des campus et universités
- L'actualité sur la santé et le bien être
- L'actualité au quotidien de chaque département ministériel
- L'actualité internationale

Abonnement gratuit

Vous téléchargez le quotidien chaque jour
sur le site du lundi au dimanche
www.sciences-campus.info

Abonnement VIP

Vous recevez le quotidien dans votre boîte e-mail
du lundi au dimanche
12 000 FCFA/ an

VIP

*Abonnez vous et obtenez le premium
du lundi au Dimanche*

A remplir et renvoyer au siège ou par e-mail

Nom:.....

E-mail:.....

Téléphone:.....

12 000 FCFA /an à payer par chèque, en espèces au siège, par Airtel Money ou sur le
Compte ECOBANK n°0010-281732300602 SWIFT: ECOCBFBF

www.sciences-campus.info
Messagerie: ac@sc-mail.info / contact@sciences-campus.info
Tél: + 226 25 37 36 39/ 76 60 97 21 / 72 08 03 03
Adresse postale: 02BP 5805 Ouagadougou 02
Avenue des Tensoaba